



## **COMPTE-RENDU : Conseil d'administration du 22/03/2014**

**PRESENTS :** Anne-Marie Hubert, Françoise Gautier, Lionel Julita, Claude Navrot, Jean Paul Lang, Claude Hubert, Patrick Génin, Jean-Yves Moitrot, Gérard Jouaville Hubert Vanne, Laurence Bourcier, Anne Cavadini, Guy Dufour, Evelyne Bettocchi, Philippe Remondière.

Excusés : Gérard Marchand, Jean-François Mauchamp

Suite à l'assemblée générale, un conseil d'administration a réuni les membres présents. Après les élections concernant le renouvellement d'1/3 des administrateurs, 2 nouveaux membres rejoignent le conseil d'administration. Il s'agit d'Evelyne Bettocchi et Philippe Remondière en remplacement de Frank Hipp et Lucien Rheim démissionnaires.

Les membres du bureau sont reconduits, à savoir Jean-Yves Moitrot Président, Claude Navrot Vice-Président, Gérard Jouaville Secrétaire, Lionel Julita Secrétaire adjoint, Françoise Gautier Trésorière et Laurence Bourcier Trésorière adjointe.

Claude Navrot pose la question d'intégrer Frédéric Burda dans les membres du conseil d'administration. Il précise, que Frédéric est très actif dans la Meuse et notamment responsable du suivi du Busard cendré et président du futur centre de soins qui pourrait voir le jour sur le jardin nature de Valleroy. Le groupe LPO Meuse étant situé dans le nord du département, il peut difficilement se rattacher à eux. N'ayant aucune demande de sa part, il pourra être invité lors des prochains CA et son intégration au CA de la LPO Meurthe et Moselle pourra se faire lors de la prochaine AG.

Claude Navrot demande d'avoir accès au compte avec les codes délivrés par le Crédit Mutuel qui gère notre compte.

Un point est évoqué concernant le transfert de la base de données Faune-Lorraine à Lorinat. Les 2 représentants des LPO au sein du CA de Lorinat Jean-Yves Moitrot et Gérard Jouaville sont très réservés quand aux garanties concernant la gestion de la base en cas de litige avec les autres associations qui composent Lorinat. Le CA partage les réserves évoquées. Une réunion est prévue avec Lorinat lundi 24 mars et un copil Faune Lorraine le mercredi 26 mars. Un compte-rendu de ces 2 réunions se feront par mails entre les membres du CA pour la suite à donner au transfert à Lorinat.

Sans ordre du jour le CA est clos.